

# DOSSIER PEDAGOGIQUE

## Les Fils de Hasard, Espérance et Bonne Fortune

Martine De Michele/En Cie du Sud

(d'après le Théâtre de la Renaissance)



©En partant du haut : *PassingPlace* ; *PassingPlace* ; Vincenzo Chiavetta ; *PassingPlace* ; *PassingPlace* ; *PassingPlace*

Coordination : Camille Paulus / En Cie du Sud : [camille.ciesud@gmail.com](mailto:camille.ciesud@gmail.com) – 0489/ 10 94 03

[www.lesfilsdehasard.com](http://www.lesfilsdehasard.com)



---

« Nous arrêter sur les évènements du passé pour mieux  
comprendre notre présent. »

---

1. Contexte historique et « accords charbon »

1946. Dans ces charbonnages aux noms prometteurs – Hasard, Espérance et Bonne Fortune – commencent à arriver, par dizaines de milliers, des bras que la Belgique vient d’acheter en Italie. En échange, la Belgique s’engagera à envoyer, chaque jour, en Italie, quelque 200 kilos de charbon par ouvrier mineur expédié.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l’Italie est un pays ravagé. Afin de se reconstruire, elle a besoin de ressources énergétiques qu’elle ne possède pas. La seule alors disponible dans l’immédiat est le charbon. « [...] l’Italie s’avère empressée – dans une situation sociale très troublée (21) – d’exporter de la main-d’œuvre surnuméraire et de s’assurer en échange des importations de combustible préférentielles indispensables à la reprise de son économie »<sup>1</sup>, c’est-à-dire, contre du charbon.

La Belgique, quant à elle, possède des mines de charbon, mais les ouvriers belges ne souhaitent plus y travailler car les conditions de travail sont trop précaires. Le Premier ministre, Achille van Acker, va mettre en place différentes stratégies pour tenter de faire descendre la population belge dans les mines : création du statut de mineur offrant différents privilèges ; recrutement par la force ; propagande dans les écoles. Face au refus de la population en grande partie syndiquée, le gouvernement belge va se tourner dans un premier temps vers les prisonniers de guerre allemands. Suite à la libération des prisonniers de guerre, la Belgique va tenter de trouver de la main-d’œuvre étrangère.

---

<sup>1</sup> Anne Morelli, « L’appel à la main-d’œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l’immédiat après-guerre », in *Revue Belge d’Histoire Contemporaine*, Vol.19 (1-2), 1988, p. 89. (21). Jusque 1948, la situation politique reste en Italie très agitée : saisies d’armes chez les communistes, désordres, état de siège, bruits de reconstitution d’un maquis communiste dans les Apennins... Les risques de guerre civile sont évidents et les autorités se réjouissent de se débarrasser d’un excédent de main-d’œuvre. [...]

Le 23 juin 1946, les gouvernements belge et italien signent les « accords charbon ». Pour chaque travailleur italien envoyé, la Belgique s'engage à envoyer 200 kilos de charbon par jour et par homme à l'Italie. Le pari pour l'Italie, en plus de recevoir le combustible indispensable au relancement de son économie, est que l'argent gagné en Belgique va être réinjecté sur son sol : les immigrés italiens enverront de l'argent à leur famille restée sur place.

Une réelle stratégie de propagande est alors mise en place en Italie afin d'attirer les Italiens et de les pousser à aller travailler en Belgique. De grands prospectus sont par exemple affichés dans les villes et villages. Ils promettent entre autres des conditions de travail rêvées, l'accès à un logement confortable avec possibilité de faire venir la famille, un salaire établi sur les mêmes bases que ceux accordés aux travailleurs belges, des allocations familiales pour les enfants résidents en dehors de l'Italie, etc. Pour l'anecdote, ces affiches étaient imprimées sur un papier rose, le même rose que celui sur lequel était imprimée la gazette sportive « La Gazzetta dello Sport » lue par un grand nombre d'Italiens à l'époque.



La Gazzetta dello Sport, n°177, juillet 1946

**FEDERAZIONE CARBONIFERA BELGA**  
BRUXELLES  
SEDE DI MILANO - Piazza S. Ambrogio, 3 - PRESSO CENTRO DI LEGALIZZAZIONE

**OPERAI ITALIANI**  
Condizioni particolarmente vantaggiose vi sono offerte per il LAVORO SOTTERRANEO nelle

**MINIERE BELGHE**

**SALARI GIORNALIERI**  
(generali adulti)

Gruppi I - salario medio	32.520	32.540
II - salario medio	28.500	32.250
III - salario medio	26.840	32.200
IV - salario medio	23.640	32.020
V - salario medio	22.480	29.517
VI - salario medio	21.490	28.296
VII - salario medio	20.000	28.200
VIII - salario medio	19.440	27.600
IX - salario medio	18.600	24.414

**PREMIO TEMPORANEO**  
Per un periodo di tempo limitato, per il personale delle miniere belghe, si applica un premio temporaneo di importo variabile, a seconda delle miniere, da 100.000 a 200.000 lire.

**TASSO DI CAMBIO**  
100 franchi belgi = 200 lire italiane.

**LEGISLAZIONE SOCIALE**  
Tutte le disposizioni di legge belga applicabile agli operai italiani sono applicabili anche ai lavoratori italiani.

**ASSEGNI FAMILIARI**  
Per ogni figlio a carico, il lavoratore italiano ha diritto ad un assegno familiare di importo variabile, a seconda delle miniere, da 100.000 a 200.000 lire.

**ALLOGGIO**  
Lavoratori italiani e belgi sono ammessi a godere di alloggi a basso costo, a seconda delle miniere.

**REMISSE DI DENARO IN ITALIA**  
Lavoratori italiani e belgi sono ammessi a beneficiare di remesse di denaro in Italia, a seconda delle miniere.

● Approfittate degli speciali vantaggi che il BEICCO accorda ai suoi italiani.  
● Il viaggio dall'Italia al Belgio è completamente gratuito per i lavoratori italiani, finitiatori di un contratto annuo di lavoro per le miniere.  
● Il viaggio dall'Italia al Belgio dopo le ferie costa solo 10 lire.  
● Compilate le semplici formalità d'uso, la vostra famiglia potrà raggiungervi in Belgio.

Per informazioni ed invii di moduli rivolgetevi  
all'UFFICIO DI COLLOCAMENTO  
presso l'UFFICIO PROVINCIALE DEL LAVORO

Coll. Vincent Vincke - SEROS

Dans un premier temps, l'Italie vivait une situation pré-révolutionnaire, beaucoup d'Italiens considérés comme « politiquement dangereux/sympathisants/militants » arrivent en Belgique. De

par leurs opinions politiques, l'accès au travail leur est en effet refusé en Italie. Le patronat belge va réagir face à cet afflux d'« agitateurs » en Belgique. Une surveillance politique est d'abord organisée à bord même des trains, à partir de Milan. Des informateurs écoutent les conversations pour dénoncer les « anarchistes » qui sont alors renvoyés en Italie. En passant par le Vatican, les patrons vont réguler l'immigration officielle et organiser un recrutement parallèle. Le patronat belge envoie des missionnaires au Vatican pour ramener des gens du Nord-Est de l'Italie. Les prêtres font alors une sélection en proposant aux Italiens dits « politiquement inoffensifs » d'aller travailler en Belgique. Les Italiens qui veulent être engagés en Belgique ne peuvent être âgés de plus de 35 ans et doivent passer une visite médicale ainsi qu'un contrôle de la sûreté de l'État.

La population italienne arrivant en Belgique n'a pas connaissance des réelles conditions de travail qui les attendent. Elle arrive donc, sans le savoir, « à l'encontre » des mouvements syndicaux belges réclamant, notamment, de réelles mesures de sécurité dans les mines. Les Belges ne comprennent pas pourquoi les Italiens acceptent de travailler dans les mines. Une forme de compétition est ainsi provoquée entre les deux populations.

A leur arrivée en Belgique, les Italiens sont confrontés à une grande désillusion. Lors de leur voyage en train, ils sont accompagnés de gendarmes, d'hommes de la sûreté de l'État, d'un médecin et de deux ingénieurs des mines. Ceux d'entre eux qui ne supporteront pas les conditions de travail seront renvoyés en Italie. Celles-ci sont très pénibles et insécures : ils descendaient à plus de 1000 mètres et ne remontaient pas à la surface de la journée ; les tailles<sup>2</sup> ne faisaient parfois que 30 à 40 cm ; pour les plus petites tailles, il fallait sortir 8 tonnes de charbon par homme et par jour ; ils travaillaient presque nus tant il faisait chaud ; il était interdit de tuer les rats qui se dirigeaient vers la sortie en cas de fuite de gaz ; etc. Ceux ne supportant pas ces conditions sont arrêtés et envoyés dans une prison régionale, puis au Petit Château à Bruxelles avant d'être expulsés du territoire belge. Les conditions de logements sont loin de celles attendues. La Belgique d'après-guerre vivant une crise du logement, ils sont logés dans les baraquements qui ont servi de prison lors de la Première Guerre mondiale (prisonniers russes) et de la Seconde Guerre mondiale (prisonniers allemands). Ces baraquements sont en réalité d'énormes hangars bétonnés au sol

---

<sup>2</sup> Une taille est un chantier d'abattage du charbon, un couloir creusé par les mineurs pour en sortir le charbon.

sans sanitaires. Présentées comme provisoires, ces conditions de logement vont en fait durer. Ainsi, en 1956, 3.389 familles occupaient encore 1.939 baraquements qui étaient de véritables taudis<sup>3</sup>.

La concentration spatiale des Italiens aux alentours des communes minières est souvent à la base de la constitution de préjugés, et parfois de racisme. Mais, au fur et à mesure, les nouveaux arrivés trouvent une place au sein de la classe ouvrière qui agit comme une structure intégratrice. Avant de s'intégrer dans la société belge, les travailleurs immigrés se sont intégrés dans une classe sociale.

Entre 1946 et 1948, 75.000 immigrés italiens arrivent en Belgique. Ce nombre ne fait qu'augmenter au fur et à mesure des années, et ce, malgré les conditions de vie difficiles et de travail précaires. « D'après les statistiques italiennes, 130 000 travailleurs et 36 000 membres de leurs familles ont quitté l'Italie pour la Belgique de 1946 à 1952 inclus. »<sup>4</sup>.

Le 8 août 1956 se produit la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle. Une explosion souterraine fait 262 morts, majoritairement des ouvriers italiens. Suite à cet accident annoncé, le patronat avait connaissance de l'insécurité et de la dangerosité de ce site minier, l'Italie suspend l'immigration vers la Belgique. Celle-ci va alors se tourner vers la Turquie puis le Maroc pour recruter leur main-d'œuvre.

---

<sup>3</sup> Anne Morelli, « L'appel à la main-d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre », in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, Vol.19 (1-2), 1988, p. 101.

<sup>4</sup> Mario Levi, « Les mineurs italiens en Belgique », in *Politique étrangères*, n°2-3, 1953, p. 182.

## 2. Quelques mots sur *Hasard, Espérance et Bonne Fortune* (Le Théâtre de la Renaissance, 1996)

En 1996, pour les 50 ans des « accords charbon », Francis d'Ostuni, avec le Théâtre de la Renaissance, décide de créer un spectacle théâtral afin de mettre à l'honneur les immigrés italiens venus travailler dans les charbonnages belges. Réceptacle d'une mémoire et d'une parole authentique, *Hasard, Espérance et Bonne Fortune* s'est nourri des témoignages de Salvatore Abissi, Luigi De Fina, Benito Cuccu et Italo Palmieri. Ces quatre vrais mineurs, non-comédiens, étaient sur le plateau afin de raconter leur histoire. Autour d'eux, des comédiens professionnels et amateurs illustrent leurs récits de vie. Deux chanteuses lyriques<sup>5</sup> prennent en charge les moments de chants. *Hasard, Espérance et Bonne Fortune* est une suite de tableaux, d'images vivantes.



Salvatore, Italo, Benito et Luigi,  
*Hasard, Espérance et Bonne Fortune*, 1996  
Photo de A. Kazinierakis

Martine de Michele, metteuse en scène de *Les Fils de Hasard, Espérance et Bonne Fortune* (2016), a obtenu son premier rôle de comédienne dans *Hasard, Espérance et Bonne Fortune*. Renzo Eliseo, comédien dans *Hasard, Espérance et Bonne Fortune*, joue également dans la version de 2016.

## 3. *Les Fils de Hasard, Espérance et Bonne Fortune* : processus de création

En 2016, pour les 70 ans des « accords charbon », Martine De Michele décide de reprendre *Hasard, Espérance et Bonne Fortune*. Avec l'accord de Francis d'Ostuni, elle a carte blanche pour adapter la pièce au goût du jour. Elle s'entoure d'une équipe de comédiens professionnels afin de mettre en route le processus de création.

Nous désirons réfléchir et concevoir le projet avec nos outils, avec notre époque. Les nouvelles technologies (vidéo, mapping, design sonore...), nous permettront de nous réapproprier la matière, d'être au plus proche de l'émotion suscitée par le spectacle il y a 20 ans, sans changer l'essence même du projet, de le magnifier et de le transmettre avec ce que nous sommes, « Les Fils de... ».

---

<sup>5</sup> Le genre lyrique se rapporte à l'opéra et/ou à l'opérette.

Martine De Michele et son équipe ont souhaité (re)partir à la rencontre de mineurs italiens, notamment de Luigi, Italo, Antonio, Pascale, etc. En réécouter les témoignages datant de 1996, ils ont recueilli plus de 30 heures d'enregistrement afin de réécrire le texte. Celui-ci est essentiellement composé de récits de vie de mineurs. Rares sont les lignes purement écrites, « fictives ».

La scénographie est identique à celle de 1996. De part et d'autre d'un rail de chemin de fer, quatre gradins s'opposent deux à deux. Les spectateurs se font face, assis sur des gradins séparés de quelques mètres seulement. Ils se regardent « voir », installés le long de la voie ferrée, comme sur un quai perdu dans un no man's land, attendant qu'un train vienne s'arrêter là. A chaque extrémité du rail, un tunnel qui se détache sur un fond de ciel tourmenté délimite la longueur du rail...

La mise en scène a été transformée puisque les techniques ont, en vingt ans, fortement évolué. Il était donc nécessaire d'actualiser la mise en scène. Pour ce faire, un important travail sur le son et les lumières a été réalisé. L'utilisation de la vidéo-projection est aussi un point de fort de la pièce. Ces différents procédés de mise en scène permettent la création de réelles images vivantes et poétiques, existant d'elles-mêmes ou illustrant le texte.

Les moments de chants ont une place plus importante dans *Les Fils de...* Ils sont composés de chants traditionnels provenant de différentes régions d'Italie et sont assumés par un chœur de femmes.

Certaines scènes datant de 1996, bien qu'elles aient été transformées, ont été gardées. D'autres ont été supprimées, mais de nouvelles scènes ont été ajoutées. La volonté de faire raisonner passé et présent est notamment à l'origine de ces nouveaux tableaux. Cet aspect de la pièce est abordé au point 5.

L'équipe des *Fils de...* est multigénérationnelle et composée de comédiens professionnels et amateurs. Certains sont eux-mêmes fils ou petits-fils d'immigrés.

#### 4. Focus sur quelques scènes

##### 4.1. Le curé

Comme nous l'avons vu dans le contexte historique, l'Eglise a joué un rôle de sélection et de propagande lors des « accords charbon ». Cette scène illustre donc l'implication du Vatican dans l'immigration italienne vers la Belgique.



©PassingPlace

##### 4.2. Les ministres

Dans cette scène onirique, les deux hommes sont les ministres belge et italien. Ils représentent les gouvernements de chaque pays signant les « accords charbon ».



©PassingPlace



#### 4.3. La miss

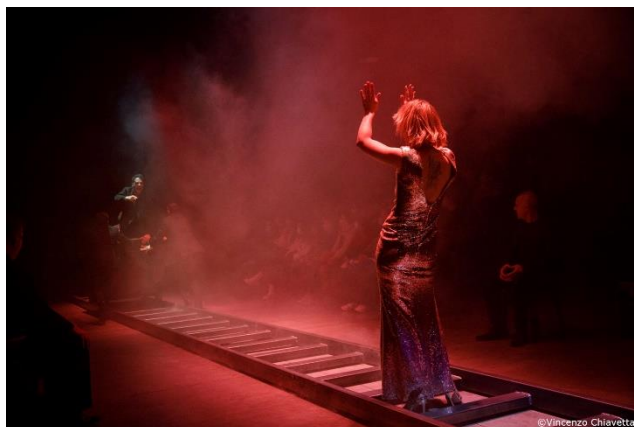
Dans cette scène, les jeunes Italiens arrivent en Belgique après plusieurs jours de trajets. Le ministre italien et un prêtre poussent la berline, illustrant l'implication des gouvernements et du Vatican dans l'immigration italienne vers les charbonnages belges. Les quatre jeunes arrivent heureux, chantant et, dès leur arrivée l'ambiance s'obscurcit. Leurs espoirs sont personnifiés à travers la miss Belgique. Figure allégorique ambiguë, elle représente d'abord les attentes des Italiens (le succès, le travail, l'argent, bref, l'Eldorado belge), puis l'effondrement d'une société, ses traumas. Progressivement, le paradis se transforme en enfer. Le travail du son et de la lumière participent activement à ce changement d'ambiance, au passage du rêve à la réalité. Par exemple, du point de vue du son, la Brabançonne est progressivement jouée par des marteaux piqueurs rappelant l'ambiance sonore de la mine. Du point de vue de l'éclairage, une tache rouge colore petit à petit le plateau qui s'assombrit.



©Dominique Houcmant/Goldo



©Vincenzo Chiavetta



©Vincenzo Chiavetta

#### 4.4. Les mariages par procuration

A l'époque, il existait des mariages par procuration. Ces mariages étaient réalisés « à distance », l'homme étant souvent déjà en Belgique et la femme étant restée en Italie. Une autre femme, déjà en Belgique, recevait la procuration : un document lui permettant d'agir à la place de la future épouse toujours en Italie. Le mariage était alors réalisé entre l'homme et cette femme. La « réelle » épouse quittait ensuite l'Italie pour rejoindre son conjoint en Belgique. Dans certains cas, le couple se connaissait déjà depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Mais dans d'autres cas, les intéressés ne s'étaient jamais rencontrés, et se voyaient « en vrai » après le mariage, à l'arrivée de l'épouse en Belgique. Il y avait donc des surprises, l'un ou l'autre ne ressemblant par exemple pas à la photo qu'il/elle avait envoyée (jeune fille à gauche sur la photo).



©Vincenzo Chiavetta

#### 4.5. Marcinelle

Comme nous l'avons vu dans le contexte historique, l'accident du Bois du Cazier, faisant 262 morts, est la catastrophe minière ayant le plus marqué les esprits. C'est suite à celle-ci que de réelles normes de sécurité vont être mises en place dans les sites miniers belges. Dans cette séquence, la sirène de Marcinelle se fait entendre, elle annonce l'accident à des kilomètres à la ronde. Les femmes des mineurs, alertées par l'alarme, s'amassent devant les grilles du charbonnage en espérant voir leur époux arriver. Malheureusement pour plus d'une centaine de familles italiennes, cet espoir était vain. Un lamento, chant traditionnel funèbre italien, et une procession clôturent cette scène.



©Vincenzo Chiavetta

#### 4.6. Le Congrès américain

Durant le « Congrès américain », des extraits de textes officiels sur les immigrants italiens sont déclamés par deux comédiennes.



©PassingPlace

« Généralement, ils sont de petite taille et la peau foncée. Beaucoup d'entre eux vivent parce qu'ils portent les mêmes vêtements pendant des semaines. Ils construisent des baraques en périphérie. Quand ils réussissent à s'approcher du centre, ils louent, très cher, des appartements délabrés. Ils se présentent à 2, cherchent une chambre avec une cuisine. Après quelques jours ils se retrouvent à 4, 6, 10. Ils parlent des langues incompréhensibles, sans doute des dialectes antiques. Beaucoup d'enfants sont utilisés pour demander la charité. On dit qu'ils sont voleurs et violents. Les femmes les évitent, parce qu'ils ne sont pas attirants et sont sauvages. Mais aussi, c'est un fait connu, parce qu'ils violent les femmes quand elles rentrent du travail. Nos dirigeants ont trop ouvert l'entrée des frontières et surtout, ils n'ont pas pu sélectionner qui entre dans le pays pour travailler et qui, plutôt, pensent vivre de petits trafics ou d'activités criminelles. Compte rendu de l'office de l'immigration-Congrès américain sur les immigrés italiens-octobre 1912 »

Extrait de *Polenta e Macaroni*,  
Nietta La Scala, 2010

Ces extraits font fortement écho aux stéréotypes et préjugés que l'on entend aujourd'hui sur les nouveaux migrants. Il était important pour nous de mettre en lumière ces ressemblances entre deux époques que l'on croit fort différentes afin de réfléchir sur notre présent.

## 5. Liens avec aujourd'hui

C'est pour se remémorer les faits de l'Histoire et les mettre en perspective avec notre présent que nous avons eu l'envie de remettre à l'honneur *Hasard, Espérance et Bonne Fortune*. Basé sur le récit de quatre mineurs italiens, ce spectacle nous permet de retraverser avec simplicité et authenticité un épisode important de l'Histoire. En nous appuyant sur la force des récits, nous souhaitons donner corps à la fois à ces témoins d'une époque, mais aussi, par résonance, aux migrants actuels ainsi qu'à toutes les questions sensibles et fondamentales qui émergent de cette problématique : l'exil, l'accueil, l'intégration, la solidarité, etc. Ce chapitre de notre Histoire nous oblige à nous pencher sur notre présent car il est un reflet interpellant des événements liés aux migrations massives dont l'Europe est témoin aujourd'hui.

Nous croyons en la puissance évocatrice du théâtre, à sa capacité de nous rendre critiques, responsables et conscients de l'interdépendance des événements du passé et du présent.

## 6. Pour aller plus loin... – Bibliographie

### 6.1. Un peu de littérature

La bataille du charbon (1945-1957) – Livret pédagogique, ss la dir. de Grégory Crotteux, Blegny-Mine, 2003.

Alain Forti & Christian Joosten, *Cazier judiciaire*, Bruxelles, Luc Pire, 2006.

*Siamo tutti neri ! : des hommes contre du charbon : études et témoignages sur l'immigration italienne en Wallonie*, Seraing, IHOES, 1998.

Mario Levi, « Les mineurs italiens en Belgique », in *Politique étrangères*, n°2-3, 1953, pp. 181-192.

Dawinka Laureys & Martine De Michele, « *Les Fils de Hasard, Espérance et Bonne Fortune*, une création théâtrale d'utilité publique », in *Les Analyses de l'IHOES*, n°180, 2017.

Paul Lootens, Marie-Louise De Roeck & Julie Urbain, *Tutti cadaveri : le procès de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle*, Bruxelles, Editions Aden, 2006.

Maite Molina Marmol & Martine De Michele, « (Re)Vivre plutôt que commémorer. La mémoire au prisme de la création théâtrale "Les Fils de Hasard, Espérance et Bonne Fortune" », in *Les Analyses de l'IHOES*, n°184, 2018.

« L'immigration italienne en Belgique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles » et « L'histoire de l'immigration en Belgique est-elle terminée ? », in *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours* (ss la dir. d'Anne Morelli), Éditions Vie ouvrière, Bruxelles, 1992.

Anne Morelli, « L'appel à la main-d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre », in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, Vol.19 (1-2), 1988, pp. 83-130.

Guénaël Vande Vijver, « Siamo Tutti Neri ! Des hommes contre du charbon », in *Les Analyses de l'IHOES*, n°7, 2006.

## 6.2. Un peu de cinéma

Franco Brusati (Réalisateur). (1974). *Pane e cioccolata* [Film]. Verona Produzione.

Nietta La Scala (Réalisatrice). (2010). *Polenta e macaroni* [Film].

Giovanni Lentini (Réalisateur). (1986). *1946-1956, les années de l'espoir* [Documentaire TV].

### Avis aux professeur(e)s et associations :

Nous organisons des animations durant les représentations de *Les Fils de ...*

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Camille Paulus,  
Pour En Compagnie du Sud